



Commune d'Andeville

NOUVELLES

Janvier 2015

La commission information tient, en ce début d'année, à vous présenter ses vœux les meilleurs. Que 2015, vous apporte, ainsi qu'à vos proches la santé et le bonheur. Nous souhaitons que votre épanouissement soit total au sein de notre commune et que les projets portés par notre équipe vous donnent satisfaction.

Tous les habitants du village étaient conviés à la cérémonie des vœux présentée par Jean-Charles MOREL, maire de notre commune. La soirée a commencé par un diaporama réalisé par Madame DELACOURT, retraçant les événements qui se sont déroulés dans le village, les projets réalisés et ceux à venir.

Quatre lauréats ont été mis à l'honneur pour leur mention au BAC : Laura BERGER, Gaëlle COZETTE, Margaux MARETTE et Boris CROUZIERES . Le judo club et la gymnastique volontaire d'Andeville ont ensuite présenté des démonstrations avec quelques-uns des leurs membres pour la plus grande joie des Andevilliens venus nombreux.

A la fin de son discours, Monsieur le Maire a remercié les associations pour leur démonstration et nous a invités à partager un apéritif préparé par le CCFCA.



MAIRIE DE ANDEVILLE

1 rue Jean Jaurès
60570 ANDEVILLE
tel. : 03.44.52.08.12
Mail : mairie-andeville@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi- jeudi	Fermé le matin	14H00 à 17H00
Mercredi - vendredi	09H00 à 12H00	et 14H00 à 17H00
Mardi	09H00 à 12H00	et 14H00 à 19H00
Samedi	09H00 à 12H00	

Avant de vous présenter mes vœux, je voudrais vous réaffirmer ma laïcité, ma liberté d'expression, mon profond attachement, à la démocratie, à la liberté de la presse:

Je suis Charlie et comme dirait CHARB « Même pas peur »

Mes chers collègues des communes voisines, Mesdames, Messieurs

Le conseil municipal des enfants, le conseil municipal et moi même avons le plaisir de vous présenter nos vœux les plus chaleureux. Nous voudrions vous souhaiter une année pleine de joie, de réussite, de chaleur et d'énergie. Que cette nouvelle année vous apporte, ainsi qu'à vos proches, la santé, tellement essentielle et aussi beaucoup de satisfaction dans vos vies personnelles et professionnelles.

Invités pour l'occasion et malgré leur présence dans la salle, les élus de l'opposition n'ont pas souhaité se joindre à nous sur l'estrade. Mes conseillers et moi-même regrettons cette décision.

Je tiens à remercier :

- Mesdames et Messieurs les conseillers pour leur investissement, leur réflexion et leur sens de l'intérêt général,
- les employés communaux pour leur travail et leur dévouement, au secrétariat, dans les écoles, au centre périscolaire, sur nos routes, dans nos locaux,
- les associations qui rendent, par leurs animations, le village plus attractif dans les domaines aussi variés que le sport ou la culture, elles sont le cœur de la cohésion sociale et de la mixité,
- les commerçants, les artisans, pour que notre commune avance, se développe,
- la gendarmerie et les pompiers,
- les Andevilliens de leur confiance renouvelée pour ce nouveau mandat.

Ce mandat sera difficile car il sera à une charnière de nos collectivités.

Mais c'est vrai, qu'avec du courage, de la ténacité et de la persévérance, nous pourrons améliorer ensemble notre cadre de vie et notre vie avec les autres.

Au niveau de nos finances, l'Etat baisse nos dotations et nous incite à nous regrouper. Il nous supprime certaines aides, nous fait participer de plus en plus au budget de fonctionnement des écoles primaires, nous incite à déléguer nos compétences au niveau de la communauté de communes.

Pour ces sujets qui engageront notre commune sur le long terme, le conseil et moi-même, nous serons vigilants, nous vous informerons de nos réflexions, nous essayerons de faire entendre nos idées.

En ce qui concerne nos finances, 2015 verra nos dotations de fonctionnement diminuer d'environ 10%.

Rassurez-vous les travaux en cours (périscolaire et mairie) sont déjà budgétisés. Nous serons encore plus vigilants sur nos dépenses.

Cette année en investissement, nous pensons réaliser la voirie de la rue Jules Hallot, la rue de Boulaines ainsi que les deux ralentisseurs route de Mortefontaine et rue Berthelot.

Nous en profiterons pour étudier le centre de notre village et redynamiser le commerce local.

Nous continuerons, et pas seulement financièrement, à soutenir nos écoles et notre centre périscolaire, à entretenir notre village au mieux, et aussi à l'agréments.

Rassurez-vous, vigilance ne veut pas dire suppression des projets et des réalisations à venir.

L'intérêt collectif sera l'un des seuls moyens de nous sortir de cette crise financière qui s'installe depuis plusieurs années.

Les objectifs à long terme seront nécessaires et je peux vous assurer que tous ces sujets sont déjà en réflexion.

L'Etat nous incite à mutualiser les services au sein de notre communauté de communes, c'est pour cette raison que j'ai demandé à Alain Letellier, notre président, de m'occuper de cette lourde tâche. Il a accepté de m'en donner la délégation.

Il va falloir que nous repensions les services à la population à un autre niveau et plus seulement au niveau communal. Nous ne devons pas nous tromper car les services, les employés communaux, et les Andevilliens pourraient en pâtir.



Il faut aussi que nous pensions à fusionner nos communes pour que nous puissions arriver à un seuil qui nous laissera des choix.

Figier, ne pas anticiper, croire que rien ne bougerait plonger notre village dans une régression certaine. Nos choix sont à l'opposé. Nous serons là pour faire face et représenter au mieux notre collectivité.

Bonne année.



APPEL A LA SAGESSE

En cette période difficile, nous ne devons pas tomber dans la psychose sécuritaire. Chacun doit assumer ses responsabilités en toute sérénité. Personne ne doit les remettre en doute, cela fait le jeu de ceux qui veulent semer la pagaille dans notre village, mais aussi au niveau de notre pays.

Je tiens particulièrement à remercier nos policiers municipaux qui en ont pris toute la mesure.

Je vous rappelle que je ne permettrai aucun débordement mettant notre collectivité en difficulté ; j'assumerai en totalité les fonctions qui me sont dévolues.

Votre maire
Jean Charles MOREL

INFORMATIONS UTILES



**Si vous remarquez une personne sans abri
ou en difficulté,
Prévenez le 115
Restez en contact avec les personnes sensibles
de votre entourage**

QUE FAIRE EN CAS DE NEIGE OU DE VERGLAS ?

AVANT :

- protégez vos installations du gel
- Soyez prudent et vigilant si vous devez absolument vous déplacer
- Privilégiez les transports en commun
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation auprès de Bison Futé (n° vert : 0800 100 200)
- Munissez-vous d'équipements spéciaux (chaînes)

PENDANT :

- Evitez les déplacements : restez chez vous
- En cas de départ, signalez votre départ et votre destination à vos proches
- Dégagez les trottoirs devant votre propriété ou votre logement
- Ne quittez votre véhicule que sur sollicitation des secours

QUE FAIRE EN CAS DE GRAND FROID

- Pour sortir ou vous déplacer, évitez les heures les plus froides et l'exposition prolongée au froid ou au vent, veillez à avoir un habillement chaud et adéquat.
- Evitez les efforts brusques
- Ne surchauffez pas votre logement et veillez à une aération correcte
- Ne buvez pas de boissons alcoolisées

INFORMATIONS UTILES

Détecteur de fumée

La loi n°2010-238 du 09 mars 2010 rend obligatoire l'installation d'au moins un détecteur de fumée normalisé (CE EN14604, norme européenne) dans chaque logement tant individuel que collectif.

Cette obligation est à la charge du propriétaire d'un logement. Il doit veiller à son bon fonctionnement lors de l'état des lieux d'entrée du locataire.

L'occupant du logement (locataire ou propriétaire) garantit l'entretien et le renouvellement du dispositif.

Vous devez installer au moins un détecteur de fumée dans votre maison ou votre appartement pour le 08 mars 2015 (n'oubliez pas d'en informer votre assurance)

Collecte des ordures et déchets

Devant la présence répétée de nombreux objets encombrants et de déchets ménagers qui jonchent régulièrement la voie publique, risquant à tout moment d'être à l'origine d'un accident, la municipalité a pris un arrêté (n°2013-064) qui régleme les jours et les heures de leurs sorties. Il stipule qu'ils ne doivent pas être sortis avant 18h la veille de leur ramassage. Les objets encombrants sont ramassés sur simple appel et prise de rendez-vous en appelant le 03 44 46 38 26. Les sanctions peuvent être relevées par la Police Municipale et l'amende peut s'élever à 35€.

Pour tout autre renseignement concernant l'environnement et la sécurité, la Police Municipale peut être jointe aux horaires d'ouverture de la mairie en téléphonant au 03 44 52 08 12.

Evènements à venir

Dimanche 25 janvier 2015 : Bourse puériculture

Organisée par l'Association des Parents d'Elèves de l'école élémentaire, elle se déroulera au gymnase de 10h00 à 18h00. Information et réservation sur jo.60@live.fr ou au 06 60 37 11 74.



Dimanche 1er février 2015 : Loto spécial enfants des gribouilles au gymnase.



Ouverture à 12h30, tirage de la tombola à 17h30

Dimanche 8 février 2015 : les Rebels Country Dance

Au gymnase de 13h30 à 19h30



Samedi 14 février 2015 : Repas de la Saint Valentin

Soirée organisé par le CCAS et animée par AlfaTempo au gymnase à partir de 20h00, bulletins d'inscription disponibles en Mairie, date limite le 6 février 2015.

Samedi 07 mars 2015:

Remise des cartes des nouveaux électeurs

Loto Organisé par l'US Andeville



Etat civil



Naissances

Manon Amélie LEROY le 29 octobre 2014

Célia Elise Véronique Nathalie DUEZ le 16 novembre 2014

Lilou Sylvie Marie MALLET le 14 décembre 2014

Yaëlle Gwenaëlle Marie DIDIER le 21 décembre 2014

Malo Jean-Paul Léon DUJARDIN le 4 novembre 2014

Nathan Daniel Roland NUGUES le 20 novembre 2014

Rayan ABOUSAAD le 20 décembre 2014

Noces d'or

Mme Annie CHARRÉ et M. Jean Claude CHARRÉ le 18 octobre 2014



Décès

Gilles DANGOISSE le 24 février 2014

Christian Gaston Henri FAURE le 7 juillet 2014

Paulette Berthe Françoise BURTIN épouse SELME le 1er novembre 2014

Didier Jacques Michel Louis BERTRAND le 12 décembre 2014

Roger BARAT le 12 janvier 2015

